

marbre représentant un Centaure, faite par mon mari, sous la condition que la ville autorisera mon héritier à faire ériger sur l'une des places la statue de mon mari.

« Je lègue à Antoine Chinard, neveu de mon mari, la somme de 5,000 francs.

« A Jean Chinard, ancien sous-officier de dragons, la somme de 10,000 francs, et à sa femme six de mes robes à son choix, deux boutons en brillants, et deux bagues que je désignerai.

« A Benoîte Chinard, veuve en premières noces de M. Bara, la somme de 2,000 francs.

« A M^{me} Rivière, née Chinard, nièce de mon mari, la somme de 5,000 francs.

« A Joseph Chinard, sous-lieutenant de pompiers à Lyon, neveu de mon mari, 3,000 francs.

« A la fille de feu Joseph Berthaud, mon frère, la somme de 8,000 francs et à l'enfant de cette dernière, la somme de de 8,000 francs.

« A Marie Chinard, femme Chevrillon, ma nièce et filleule, 3,000 francs.

« A mon filleul, Alexis Marcia, 1,000 francs (Marcia était un surnom; il s'agit d'Alexis Bonnaire, fils de Martial Bonnaire et frère du sculpteur).

« A Charles Pagès, mon filleul, 6,000 francs; et à Caroline Chinard, sa mère, ma flèche en brillants, et ma ceinture en brillants.

« A Delphine Chinard, femme Grégoire, ma croix en diamants, une torsade en perles fines et mes bracelets moulés or et corail.

« A Suzanne Vagnieux, ma domestique, 3.000 francs et la jouissance pendant sa vie d'une chambre au second étage de la maison que j'habite quai de l'Observance, et ce